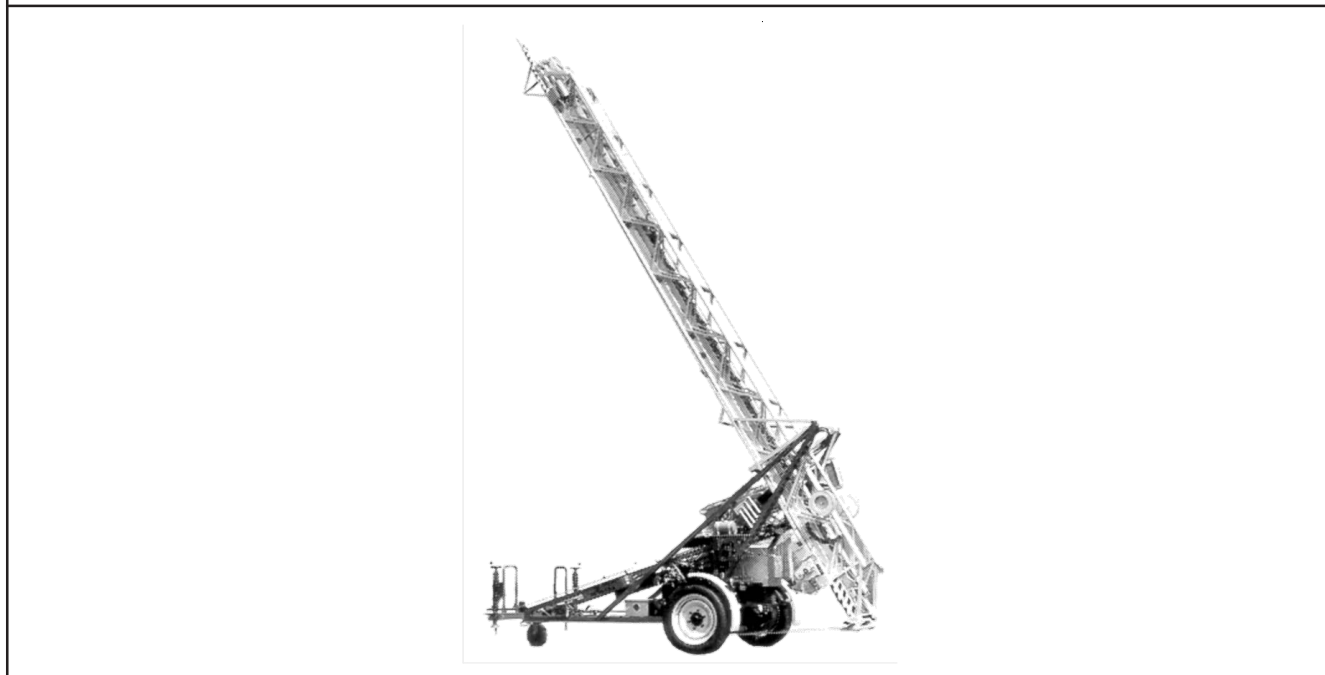


<p>Information technique</p> <p>Protocole</p> <p>pour le contrôle annuel et après chaque engagement réel des échelles remorquables utilisées par les sapeurs-pompiers</p>	<p>IT N°</p> <p>03.00 - 02f</p> <p>septembre 2011</p> <p>(rev. 2017)</p>
--	---

Echelle du corps de sapeurs-pompiers de:

Désignation de l'échelle (type): N° du châssis:

Constructeur:..... Année de construction:



1. Exploitation du contrôle (voir au verso)

Contrôle numéro	Point du contrôle pas en ordre	Constatations	Mesures prises	Réparation effectuée le: <small>(Date)</small>
1.				
2.				
3.				
4.				
5.				
6.				
7.				
8.				
9.				
10.				

2. Contrôle de l'échelle												
	Contrôle 1	Contrôle 2	Contrôle 3	Contrôle 4	Contrôle 5	Contrôle 6	Contrôle 7	Contrôle 8	Contrôle 9	Contrôle 10		
Date du contrôle												
a) Aucune défectuosité ou détérioration apparente												
b) Propre déploiement des plans de l'échelle à 25° (déploiement selon cadran indicateur)												
c) Fonctionnement des freins automatiques des deux treuils (ne jamais enlever le cliquet du frein)												
d) Fonctionnement simultané des parachutes												
e) Fonctionnement du frein de roues												
f) Dispositif de remorquage (sécurités de désaccouplement)												
g) Etat des câbles et des sangles en acier												
h) Eclairage												
i) Pression des pneus												
j) Niveau d'huile du moteur (si existant)												
k) Niveau d'huile hydraulique (si existant)												
l) Tuyaux hydrauliques (si existant)												
m) Cadran indicateur												
n) Inventaire												
Signature du contrôleur												

Attention ! Tous les 5 ans expertise périodique

Attention ! Tous les 5 ans expertise périodique

Remarques:

X = en ordre

Les prescriptions de sécurité pour l'utilisation des échelles remorquables doivent impérativement être observées !

O = pas en ordre